**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 33 (1895)

**Heft:** 22

Artikel: Chiens

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-194971

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Préfet d'Avelino: Les journalières qui ne sont pas nourries touchent 45 centimes; celles qui contractent un engagement d'un an ont la nourriture, le logement, et 30 francs pour toute l'année.

Préfet de Chicot: Les ouvrières ont 25 ou 50 centimes par jour, suivant qu'elles sont ou ne sont pas nourries par ceux qui les emploient.

Préfet de Fermo: Le salaire, sans la nourriture, est de 35 centimes en hiver, de 50 centimes en automne et de 75 centimes en été.

Préfet de Messine: Les ouvrières ont 60 centimes si elles pourvoient elles-mêmes à leur nourriture et 30 centimes si le patron s'en charge.

Préfet de Pérouse: Les salaires jounaliers sont les mêmes que dans la province de Messine Les femmes, payées à l'année, ont le logement, la nourriture et de 39 à 45 francs.

Nous empruntons à une chronique scientifique, publiée dans le *Petit Marseillais*, les amusantes réflexions qui suivent. Il s'agit de l'odorat.

- « La femme, dont l'intelligence est aussi éveillée que celle de l'homme, et dont les sens sont, en général, plus fins, est cependant inférieure à son compagnon au point de vue de l'odorat. Malgrél'usage du tabac et de l'alcool, qui pervertit ses sensations, l'homme perçoit les odeurs les plus subtiles avant que la femme les ressente. L'expérience aété faite avec des essences dans des pièces fermées. Un deux cent millionième d'odeur dans l'atmosphère suffit pour que l'homme reconnaisse et accuse l'odeur. La femme ne s'en aperçoit pas.
- » Mais il ne faut pas que la plus laide moitié du genre humain se hâte de triompher. Si l'homme éprouve de plus délicieuses sensations, lorsque les parfums du printemps embaument l'air des bois, il se trouve moins avantagé dans beaucoup d'autres circonstances où l'odorat procure des surprises désagréables. On dit que l'existence n'est pas couleur de rose. Elle n'est pas non plus toujours odeur de rose.
- » Et puis, il est nécessaire de se convaincre que la finesse du nerf olfactif n'est pas un indice de civilisation. Avec son nez plus sensible l'homme de nos villes se rapproche, plus que la femme, de l'homme des bois primitif, du singe et des animaux pour lesquels le flair est une arme d'attaque ou de défense. De nos jours encore, les sauvages de l'Océanie éventent une piste à l'odorat, comme les chiens de chasse. Ce n'est pas un avantage bien grand que de s'en rapprocher. »

### Chiens.

A l'occasion du séquestre imposé actuellement sur les chiens de notre canton il est curieux de lire ces quelques passages d'une ordonnance de LL. EE. après plusieurs cas de mort causés par des chiens enragés.

- « Ordonnent que dès demain matin 19 novembre 1796 tous les chiens qui seront rencontrés dans la ville, seront sur le champ assommés, lors même qu'ils auraient la marque de l'impôt ou qu'ils seraient avec leurs maîtres, avec ou sans muselière, avec ou sans attache.
- » Quant à la campagne, tout individu qui rencontrera un chien quel qu'il soit, est autorisé à faire feu dessus, ou de lui donner la mort de tout autre manière.
- » Ceux qui garderont leurs chiens sont invités de la manière la plus forte de les tenir à l'attache dans l'intérieur de leur appartement, d'en avoir le plus grand soin et de les surveiller attentivement afin de leur faire donner la mort avant que la maladie se soit manifestée, leur déclarant qu'à la moindre réclamation contre les dits chiens, on ira les assommer chez eux.»

#### A l'opéra.

Un de nos abonnés de Lausanne nous écrit :

Je ne veux pas revenir sur la question des chapeaux de dames au théâtre, car on a déjà dit là dessus tout ce qu'on pouvait dire. Cette ques ion ne sera du reste jamais résolue; la mode éminemment changeante ramènera toujours, à quelques variétés de formes prés, et la capote qui n'est pas encombrante, et le chapeau largement ailé, enrubanné, panaché, qui empiète à droite et à gauche sur les fauteuils voisins, et devient un supplice pour l'infortuné qui se trouve placé derrière.

Encore n'y a-t-il que demi-mal si la dame a reçu de la nature une nuque agréable à contempler, mais s'il n'en est pas ainsi, si elle est laide et mal tournée, il n'y a aucune compensation, le supplice est sans adoucissement.

Bref, lors des dernières représentations d'opéra, je me trouvais placé derrière deux énormes chapeaux qui me faisaient tantôt lever la tête, tantôt l'incliner à droite et à gauche pour voir la scène. Au risque de gagner un torticolis je pris assez gaiment mon parti de la situation qui m'était faite; je ne voyais rien, mais j'entendais, seule jouissance qu'aucun chapeau, si énorme soit-il, ne pouvait m'enlever.

A ma gauche, une dame, coiffée d'une petite et gracieuse capote, ne gênant la vue de personne, gémissait comme moi derrière ces deux monuments. N'y tenant plus, elle me dit, sur un ton de fine raillerie, et assez haut pour être entendue des dames-paravent:

- Pardon, monsieur, est-ce qu'on a déjà levé le rideau?
- Mais sans doute, madame, répondis-je d'un air étonné.

— Ah! vraiment?... J'en doutais, ne voyant absolument rien!

Je vous avoue, monsieur le rédacteur, que cette critique, dans la bouche d'une dame. m'a fait énormément plaisir.

Un abonné.

## La Photographie.

Au premier étage d'un hôtel portant le numéro 14 dans la rue de la Bienfaisance, dans le grand salon, seule en face de son piano, occupée à déchiffrer la partition de *Sigurd*, se tenait assise M<sup>III</sup>e Adrienne Leroy.

Tout entière à son étude, elle ne prêtait nulle attention aux bruits du dehors, quand un laquais galonné, d'allures fort correctes, apparut à la porte. S'avançant vers la jeune fille, sur un plateau d'argent, il lui présenta une lettre.

Etait-ce enfin l'épreuve de la photographie depuis quelques jours si impatiemment attendue?

D'une main hâtive et avec une curiosité bien naturelle, M'le Leroy s'empressa d'ouvrir l'enveloppe. Tout à coup, un cri de surprise s'échappa de sa bouche en retirant de cette enveloppe non sa propre image, mais celle d'un grand et beau garçon paraissant àgé d'une trentaine d'années.

Sous le coup d'une assez vive émotion, craignant une mystification ou tout au moins une plaisanterie d'un goût douteux, elle sentit le cœur lui battre fort et le rouge lui monter au visage.

Pour bien s'assurer que l'envoi venait en ligne directe de chez le photographe, prestement elle retourna le carton.

Nul doute à concevoir; comme pour lui servir de passeport et en indiquer la provenance, le timbre de la maison Liebert figurait parfaitement en tête. Alors, fausse direction, pensa-t-elle, et simple erreur d'adresse. Désormais rassurée, un bon sourire erra sur ses lèvres et le nuage de contrariété qui, un moment, avait obscurci son front, disparut complètement.

L'œil de la jeune fille, rencontrant à nouveau la photographie, s'y arrêta, cette fois, avec une complaisance marquée. Pas mal du tout, ce jeune homme! Sa fine moustache dessinait son trait noir au-dessus de la bouche, petite, rouge, agrémentée d'une pointe de raillerie. L'ensemble de la physionomie respirait la sympathie et la figure avait, ma foi, grand air.

Un peu intriguée, Mile Leroy scrutait avec insistance son souvenir, mais il se montrait rebelle. Elle ne se rappelait pas avoir vu le jeune homme nulle part. A quelle classe de la société pouvait bien appartenir cet inconnu, se demandait-elle? Forcément, ce dernier point restait également sans réponse.

Dès sa rentrée à l'hôtel, Mme Leroy fut mise au courant de l'aventure et, sans y attacher aucune importance, elle fut la première à en rire. Dans une maison bien achalandée — celle de Liebert rentrait dans cette catégorie — pareil fait ne peut-il se présenter chaque jour ?

— Nous aurons, du reste, demain, l'explication de ce quiproquo en passant rue de Londres, ajouta la maman sous forme de conclusion.

Elle n'attendit pas jusque-là. Le soir mê-